

l'essentiel

le magazine
d'information
de l'Udaf 44
juillet 2015

142



LES 70 ANS DE L'UDAF 44

- p.2 L'édito de la présidente
- p.3 L'événement > Le dispositif Famille Gouvernante
- p.4 Le dossier > Regards croisés sur 70 ans d'évolution
- p.8 Les associations affiliées à l'Udaf 44

Udaf 44
Union départementale
des Associations Familiales
de Loire-Atlantique

L'édito de la présidente



70 ans au service des familles



La voix des familles est reconnue au sein de l'institution de la République depuis le 3 mars 1945, date à laquelle le Général de Gaulle signe l'ordonnance créant les Udafs. L'Udaf 44 fête donc cette année ses 70 ans et porte toujours avec force et conviction les valeurs fondamentales des familles du département de Loire-Atlantique.

Cette force résulte d'une volonté commune aux différents acteurs qui constituent notre institution, véritables piliers qui permettent la réussite des projets engagés par l'Udaf 44 au plus près des réalités familiales, en sachant les anticiper et les adapter à l'évolution de notre société, avec le souci constant de défendre et de représenter au mieux les intérêts des familles dans un contexte général de plus en plus difficile.

L'occasion m'est donnée aujourd'hui de les remercier pour leur engagement indéfectible.

❖ Merci aux associations et mouvements familiaux dont notre réseau de représentants et de bénévoles sont issus, pour leur implication dans ces projets.

❖ Merci aux salariés qui exercent leur mission avec professionnalisme et abnégation.

Et enfin,

❖ Merci à nos partenaires que sont l'ASPA, la Caf, la Carsat, le Comité des œuvres sociales de la ville de Nantes (Cos), le Conseil départemental, la CPAM, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), les ministères des Affaires étrangères, Éco-Finances et Justice, la MSA, les villes de Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Nantes, Rezé et Orvault, l'entreprise Terrena, l'Université de Nantes, qui nous permettent de concrétiser et de mener à bien nos actions auprès des plus vulnérables.

Longue vie à notre institution !

Et rendez-vous le 25 juin prochain à l'École Centrale pour fêter cet anniversaire en compagnie de l'éminent sociologue, spécialiste de la famille, François de Singly.

Marie-Josée BALDUCCHI
Présidente de l'Udaf 44



Le dispositif Famille Gouvernante

En réponse au besoin de logement des personnes vulnérables

Historiquement engagée dans la gestion des mesures de protection des majeurs, l'Udaf 44 a développé une véritable expertise auprès des personnes vulnérables. Les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des personnes sous mesure de protection concernent principalement le maintien dans le logement et la continuité du parcours de soin.

L'Udaf 44 propose une alternative complémentaire pour les personnes incapables de vivre seules à domicile, faisant l'aller-et-retour entre les services de psychiatrie, les hôtels sociaux et la rue : le dispositif Famille Gouvernante. Celui-ci a ouvert ses portes le 1^{er} juin 2015.

D'après le plan d'action pour la santé mentale de l'OMS¹, les personnes atteintes de troubles psychiques « se retrouvent fréquemment sans logement (...) les exposant ainsi davantage à des conditions de vie peu hygiéniques et inhumaines ».

L'Udaf de Loire-Atlantique peut témoigner de ces situations dramatiques. Dans le cadre de son activité de protection juridique des majeurs, elle accompagne des personnes cumulant maladie mentale, isolement et précarité. Ce sont des femmes et des hommes généralement en rupture familiale et en situation d'échec à répétition sur des projets d'autonomie individuelle. La plupart d'entre eux ont un suivi psychiatrique, qui nécessite une régularité des soins.

Un logement avec une prise en charge journalière pourrait permettre à ces personnes de suivre leur traitement de manière plus régulière et de limiter ainsi les périodes de rupture conduisant à des ré-hospitalisations parfois sous contrainte. Ce type de prise en charge limiterait également l'utilisation de place d'hospitalisation pour compenser l'absence de lieu de vie adapté, laissant les places pour les personnes non stabilisées.

Ce type de dispositif a fait ses preuves dans les Udafs de la Marne et du Morbihan, par exemple.

Quatre gouvernantes et une coordinatrice pour veiller à la bonne intégration des nouveaux résidents

Après avoir rencontré différents interlocuteurs évoluant dans le milieu de la santé mentale et quelques partenaires institutionnels², l'Udaf 44 a décidé de se lancer à son tour dans la mise en place du dispositif Famille Gouvernante.

Une commission d'admission s'est réunie le 30 avril dernier pour examiner les demandes des majeurs de l'Udaf 44 souhaitant intégrer le dispositif.

6 personnes ont été retenues : 4 femmes et 2 hommes.

Accueillis par la coordinatrice du dispositif, ils ont pris possession des lieux début juin.

Il s'agit de deux appartements situés à Nantes dans le quartier du Breil. Le premier peut accueillir 4 personnes ; le deuxième est un T3. Chacun des locataires dispose de sa propre chambre ; le salon-séjour, la cuisine et les sanitaires sont les pièces à partager.

La proximité des deux logements permet d'utiliser une seule cuisine et une seule pièce pour les repas afin de favoriser les temps collectifs.



Les espaces de vie commune pour partager repas et loisirs

Une coordinatrice veille à l'installation des résidents ainsi qu'à l'organisation globale et au bon fonctionnement du dispositif. Une équipe de 4 gouvernantes se relaie à raison de 8 heures par jour pour apporter aide et soutien aux locataires dans tous les actes de la vie quotidienne (hygiène, alimentation, soins), de surveillance et de participation à la vie sociale. Les mandataires judiciaires de l'Udaf 44 poursuivent quant à eux l'accompagnement des personnes bénéficiaires du dispositif pour la partie sociale, administrative et budgétaire.

OMS² : Organisation mondiale de la Santé, 2010 - Mental health and development: targeting people with mental health conditions as a vulnerable group. Genève.



CONTACT

Udaf 44 - dispositif Famille Gouvernante
 Maria RAVENEAU, coordinatrice
 35A rue Paul Bert - 44100 Nantes
 Tél. 02.51.80.30.00 - info@udaf44.asso.fr

Partenaires² : l'association Unafam, la MDPH, le Conseil départemental, l'Agence régionale de santé (ARS), Nantes Habitat, le CHU et les services psychiatriques, plusieurs associations d'aide à domicile.

Regards croisés sur 70 ans d'évolution...

Dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de l'Udaf 44, plusieurs personnes ont accepté de faire quelques sauts dans le passé :

- le sociologue François DE SINGLY revient sur quasiment un siècle d'évolution de la famille (p.4-5),
- Joseph PARPAILLON, actuel maire d'Orvault et ancien directeur de l'Udaf 44, se confie sur la mise en place de services aux usagers dans les années 80-90 (p. 6),
- Henri DUPON, ancien chirurgien à l'hôpital Laënnec, partage quelques faits d'histoire sur le bâtiment occupé actuellement par le siège social de l'Udaf 44 (p. 7).



François DE SINGLY
 Professeur de sociologie à la Sorbonne
 - Université Paris Descartes -
 Chercheur au Centre de recherche sur
 les liens sociaux (Cerlis - CNRS)

De 1945 à aujourd'hui, l'Udaf 44 est passée du statut de petite association de militants familiaux à une institution comptant plus de 100 salariés et 200 bénévoles.

Qu'en est-il du côté de la famille ? Comment a-t-elle évolué entre 1945 et 2015 ?

Il y a 70 ans, la famille a déjà amorcé sa transformation. Les mariages arrangés ne font plus foi. Les mariages d'amour sont roi. Après guerre, les prémisses de la famille moderne 2 pointent le bout de leur nez.

Famille moderne 2 ?

Celle qui succède à la famille moderne 1, qui elle, évolue entre le début du 20^{ème} siècle et la fin des années 50. J'appelle cette période l'entrée de la famille dans la modernité.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur cette famille moderne 1 ? Même s'il s'agit d'un modèle familial développé avant les années 45.

À la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, on parle d'amour dans le mariage ; on en oublie peu à peu sa fonction traditionnelle qui est de créer un couple de parents pour assurer une descendance légitime. Les femmes

vont en effet exiger d'être aimées par leur mari.

Ce nouveau principe fait l'unanimité. Je ne connais aucun texte des années 30, par exemple, qui défendent les mariages arrangés.

Autant l'amour dans le mariage fait consensus, autant il n'y en a pas sur la taille idéale de la famille.

À cette époque, deux camps s'affrontent : les natalistes et le groupe pour l'émancipation, pour la maîtrise de l'existence. Ces derniers considèrent qu'une famille heureuse comprend moins d'enfants. Pour bien s'en occuper et leur montrer la voie de l'instruction, il faut avoir moins d'enfants. Dans ce combat anti-nataliste, deux notions nouvelles se font entendre : l'intérêt de l'enfant et la liberté de disposer de son corps (« *Le ventre de la femme n'est pas le ventre de l'État* »).

Dernier point important qui caractérise aussi cette famille moderne 1 : la complémentarité du couple avec la division des tâches, des rôles. L'homme travaille et ramène un salaire pour faire vivre la famille. Au sein du foyer, il est le seul détenteur de l'autorité familiale. La femme, quant à elle, doit assurer la maisonnée.

À la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, le pays est à nouveau exsangue. La France choisit très certainement de s'appuyer sur le modèle de la famille nombreuse pour repeupler le pays ?

Oui et non. La politique familiale appliquée après 1945 émane des décisions prises d'avant-guerre avec la généralisation des allocations familiales en 1932 pour les salariés de l'industrie et du commerce, et la mise

en place du Code de la famille en 1939, avec un objectif nataliste clairement affiché.

Pourtant, le modèle de la famille nombreuse commence à périlcliter. Pas du jour au lendemain, bien sûr ! Ce qui nous amène progressivement au début des années 60.

Que se passe-t-il justement à cette période pour basculer sur le modèle de la famille moderne 2 ?

Une double révolution : celle de la modification de la relation conjugale, portée par le mouvement féministe, et celle du changement de la relation parent-enfant, appelée aussi la révolution Dolto.

En quoi la relation conjugale s'est-elle peu à peu modifiée au cours des années 60-70 ?

Le travail des mères, la fin de la toute puissance paternelle avec l'arrivée de l'autorité parentale conjointe et la contraception rendent la relation conjugale plus souple.

Les hommes vont s'impliquer un peu plus, mais pas forcément dans une logique d'égalité. Chacun sort de sa case ; la fameuse case dans laquelle l'homme et la femme étaient cantonnés jusque dans les années 50.

Les rôles vont commencer à s'effriter.

Vous parlez aussi d'une révolution au sein de la relation parent-enfant, la révolution Dolto. Comment cette révolution est-elle arrivée ?

Au début des années 60, le mouvement catholique d'avant-garde considère que la transmission des règles et des normes ne suffisent plus pour éduquer un enfant. En effet, ce dernier est doué de qualités personnelles sur lesquelles il faut s'appuyer pour assurer son bon développement. Ce n'est pas pour rien si la presse jeunesse est lancée à cette même période. Pomme d'Api naît en 1966, je crois.

Ce qu'il faut retenir dans cette famille moderne 2, c'est le changement de statut de deux membres de la famille jusque-là mineurs : la femme va devenir, en partie, l'égal de l'homme ; l'enfant, même s'il est petit, va être considéré. J'appelle aussi ce modèle de famille "relationnelle" dans la mesure où chacun de ses membres doit s'y sentir bien.

La logique affective s'amplifie après 1970. Le concubinage et l'union libre apparaissent, le rapport

au mariage est de plus en plus distant, le divorce par consentement mutuel est restauré¹ en 1975.

1962-1975 est une période intense de bouleversements pour la famille.

Les plus grands bouleversements pour la famille ne sont-ils pas à venir ?

Pas vraiment, en fait. A partir des années 80, le modèle familial subit les conséquences des bouleversements des années 60-70 : famille monoparentale, famille recomposée. L'idéal restant quand même le couple avec enfants.

Dans les années 90, la politique familiale se modernise pour atténuer l'effet de ces bouleversements en orientant ses efforts vers le soutien à la parentalité.

C'est d'ailleurs à ce même moment que l'on commence à parler de la famille homosexuelle. Dans une logique relationnelle, l'important c'est d'aimer et d'être aimé par une personne, qu'elle soit du même sexe ou pas. Ainsi, le modèle de la famille homosexuelle est le même que celui de la famille moderne 2, celle qui s'appuie sur une logique affective.

Que répondez-vous aux personnes qui pensent que la famille est en crise ?

En tant que sociologue et historien, je ne peux pas être d'accord avec eux. Oui, la famille n'est pas éternelle, mais elle n'est pas prête de mourir pour autant...

Un organisme qui vit est un organisme qui bouge, qui change tout le temps. Et c'est parce qu'elle a toujours su se transformer en fonction de la société dans laquelle elle vit, que la famille vivra encore très longtemps.

Tous ces changements l'ont rendue encore plus sympathique car elle laisse l'expression libre à chacun. La famille n'a jamais été autant aimée !

À RETENIR

François DE SINGLY intervient sur l'avenir de la famille lors de l'Assemblée générale de l'Udaf 44 le jeudi 25 juin à l'école Centrale de Nantes, à 19 h.

En raison du plan Vigipirate, l'inscription à cette conférence est obligatoire.

Inscriptions par email à info@udaf44.asso.fr ou par téléphone au 02.51.80.30.04



L'Udaf de Loire-Atlantique : de 1945 à 2015

1945

2015



© disaïn

Le Général de Gaulle signe l'ordonnance du 3 mars 1945 officialisant la création de l'Unaf et des Udafs. Dès 1950, quelques militants familiaux de l'Udaf 44 exercent bénévolement des mesures de tutelle. Or, ce rôle requiert de plus en plus de qualifications. Les premiers travailleurs sociaux intègrent l'Udaf 44 vers la fin des années 70. Aujourd'hui, 229 bénévoles et 136 salariés travaillent tous dans un but commun : accompagner les familles et les personnes seules dans la gestion de leur vie quotidienne.

En marche vers la professionnalisation de l'Udaf 44



Joseph PARPAILLON,
maire d'Orvault depuis 2001
directeur de l'Udaf 44 de 1977 à 1991

Joseph PARPAILLON travaille à l'Udaf 44 depuis 3 ans seulement lorsqu'il est nommé directeur : « *Je n'avais que 29 ans quand on m'a proposé le poste. Les personnes que je devais encadrer étaient bien plus expérimentées que moi.* ». Il décide alors de suivre une formation de délégué à la tutelle de manière à mieux appréhender les réalités de terrain et les missions d'un travailleur social.

À son retour de formation, cela fait plus de dix ans que la professionnalisation des délégués à la tutelle est engagée au sein des Udafs de France. « *Nous étions le dernier département à avoir encore plus de 20 tuteurs bénévoles* ». Joseph PARPAILLON s'est ainsi attelé à ce chantier dès 1980.

Une association qui étoffe son offre de services

Quelques années plus tard, l'Udaf 44 se voit confier la gestion d'autres services d'intérêt familial : les tutelles et curatelles d'État puis la gestion des tutelles aux prestations familiales. Sous l'impulsion de ses bénévoles, l'Udaf 44 développe à la fin des années 80 un service d'accompagnement au logement, l'Asel. « *Une salariée était en charge de la relation avec les bailleurs pour régler les conflits en lien avec les dettes de loyer de nos usagers* » ajoute Joseph PARPAILLON.

Pour assurer ces nouvelles activités, l'Udaf 44 a du embaucher : en l'espace de 10 ans, le nombre de salariés a été multiplié par 5.

Comme pour refaire son parcours en accéléré, Joseph PARPAILLON repense à ses 15 ans passés à l'Udaf 44 : « *Quand je suis arrivé en 1977, nous étions 10 salariés. Au moment de mon départ en 1991, l'Udaf 44 avait atteint le seuil fatidique de plus de 50 salariés. Professionnalisation des délégués à la tutelle, création de trois nouveaux services d'accompagnement des familles, mise en place du comité d'entreprise. J'en ai fait du chemin. Il était temps pour moi de partir. Les bases de l'Udaf 44 étaient posées.* ».

Puis, un peu avec nostalgie et émotion, Joseph PARPAILLON avoue qu'il aurait eu une toute autre carrière s'il n'avait pas croisé la route de l'Udaf 44 : « *Je repense à ses débats houleux sur la loi Veil. Des personnes totalement opposées mais qui arrivaient à s'écouter et entendre l'opinion de l'autre. L'Udaf 44, c'est ça aussi : l'apprentissage de la tolérance et de la bienveillance. Si j'ai été appelé en 1989 pour être adjoint aux affaires sociales et familiales de la ville d'Orvault, c'est en partie grâce à cette expérience au sein du mouvement familial...* ».

EN SAVOIR +

Animation vidéo reprenant les dates clés de l'Udaf 44 et du mouvement familial disponible sur le site internet de l'association : www.udaf44.fr/presentation/notre-histoire

Voyage à travers le temps avec l'actuel siège social de l'Udaf 44

Tour à tour sanatorium, maternité, unité de pneumologie puis référent en matière de chirurgie cardiaque... Avant d'accueillir le siège social de l'Udaf 44, le 35A rue Paul Bert à Nantes a connu bien d'autres résidents.



1972 : vue aérienne de l'ancien hôpital Laennec. En rouge, le pavillon D ou encore nommé "pavillon des femmes", seul bâtiment conservé aujourd'hui.



1910 : le pavillon des femmes lorsque Laennec n'est pas encore un hôpital mais uniquement un sanatorium.



Le pavillon des femmes en 2015 n'est autre que l'actuel siège social de l'Udaf 44. Photo prise du côté de la rue Eugène Cornet.

Sur les traces de l'inventeur du stéthoscope

L'histoire commence en 1883. La région nantaise est touchée par une épidémie de choléra. Les hôpitaux de Nantes sont surchargés. La ville de Chantenay met alors en place un dispensaire provisoire pour accueillir les "indigents", dans un bâtiment qui prendra le nom de *Laennec* en 1927.

Ce nom n'est pas choisi au hasard ; il rend en effet hommage au directeur de l'école de médecine de Nantes, Guillaume Laennec, et de son neveu, René Laennec, inventeur du stéthoscope.

Du traitement de la tuberculose aux premières opérations à cœur ouvert

Les actuels immeubles de Nantes Habitat situés en face du parking de l'Udaf 44 forment au début du 20^{ème} siècle un seul bâtiment réservé aux tuberculeux. En 1903, sort de terre le Pavillon D (actuel siège social de l'Udaf 44), réservé en premier lieu aux femmes atteintes de tuberculose puis transformé en maternité.

L'établissement continue son évolution en se dotant d'appareils de radiographie et en construisant de nouveaux bâtiments. L'hôpital Laennec attire ainsi de nouveaux médecins avec leur propre spécialité. L'opération "séduction" porte ses fruits : l'arrivée de ces spécialistes et l'expérience acquise sur le traitement de la tuberculose font de ce nouveau centre hospitalier une référence dans le domaine de la chirurgie pulmonaire. Puis, c'est en 1947 que Laennec devient pôle régional de chirurgie thoracique. Le Professeur Eugène CORNET y réalise d'ailleurs une des premières opérations à cœur ouvert en 1959. Henri DUPON, jeune interne aux côtés du professeur,

ne tarit pas d'éloge à son sujet : « *C'est grâce à lui que Nantes occupe aujourd'hui une place de choix en matière de chirurgie cardiaque.* ».

Nantes est en effet réputée pour son expertise en matière de greffes de cœur, de pose de cœurs artificiels et de traitement des cardiopathies congénitales. Et dire que toutes ces spécialités ont fait leurs classes dans l'ancien hôpital Laennec !

Du médical au social

Cet hôpital ferme ses portes le 16 janvier 1984 pour cause de vétusté.

Plusieurs bâtiments sont détruits laissant place à la construction de logements sociaux. La vie du quartier en est toute perturbée. Certains habitants ont en effet travaillé à l'hôpital, d'autres ont noué des relations avec le personnel. Seuls une partie du parc et le Pavillon D sont préservés.

Il faut attendre 1989 pour que l'Udaf 44 se porte acquéreur du pavillon D pour en faire son siège social. Joseph PARPAILLON, directeur de l'association au moment de l'entrée dans les lieux, se souvient : « *Tout était à refaire. Quand j'ai visité les locaux, le bâtiment n'avait pas été chauffé pendant 5 ans !*

La présence de l'hôpital était encore visible puisque certaines chambres étaient toujours en place au dernier étage. ».

En se baladant dans le quartier, on retrouve aujourd'hui quelques traces de ce passé : la rue du Professeur Eugène Cornet, certains arbres du parc sont centenaires et, bien sûr, le pavillon D occupé par l'Udaf 44 depuis le début des années 1990.

101

associations adhérentes
à l'Udaf 44 au 31 décembre 2014.

Le chiffre

Au 31 décembre 2014, l'Udaf 44 compte 101 associations adhérentes. Toutes ne figurent pas dans la liste ci-dessous. N'apparaissent pas, entre autres, les associations locales dépendant d'une fédération départementale. Pour plus de lisibilité, les associations sont classées en fonction de la thématique la plus représentative des services et actions qu'elles proposent.

Aide à domicile

- Fédération départementale d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
- Fédération des associations d'Aide à Domicile pour Tous (ADT)
- Association départementale d'aide à domicile en activités regroupées (Adar)
- Fédération Départementale des Associations d'Aide Familiale Populaire (FDAAFP)

Corporation professionnelle

- La Famille du Cheminot (FC)
- Association des Marins du Commerce (AMC)

Éducation

- Jumeaux & Plus, l'association 44 (Jumeaux & +)
- Enfance et Famille d'Adoption (EFA)
- Ecole des Parents et des Éducateurs (EPE)

Formation

- Fédération départementale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (MFREO)

Handicap

- Association départementale des amis et parents des personnes handicapées mentales (Adapei)
- Union nationale des associations des familles et amis de malades psychiques (Unafam)
- Association des Paralysés de France (APF)

Rupture familiale

- Association pour la Défense de la Famille et de l'Individu (ADFI)
- Association Jonathan Pierres Vivantes (AJPV)
- Association départementale des conjoints survivants (ADVC)
- Association des Veufs (VF)
- Association Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées (ASFMR)
- Clerc, Amour et Famille
- Couples et Familles

Vacances & Loisirs

- Vacances & Familles (V&F)
- Anim'A Sion de Sion-les-Mines
- Animation Rurale de Couffé
- Animation Rurale d'Erbray
- Le Bac à sable du Pellerin
- Association Familiale Rurale de la Limouzinière (AFR)
- Association Familiale Rurale de La Planche (AFR)
- Association Familiale Rurale du Bignon (AFR)
- Les P'tites Fripouilles de Rouans (AFR)

Vie quotidienne

- Fédération des Association Familiales Catholiques (FDAC)
- Confédération Syndicale des Familles (CSF)
- Familles de France (FF)
- Familles Rurales (FR)

Nouvelles associations

Quelques associations ont souhaité rejoindre le mouvement familial en 2015. Elles sont actuellement membres associés :

- AGSA (association des groupes de soutien à l'adoption), accompagnement et écoute des familles adoptives,
- ANIMATION RURALE, axée sur l'éducation rurale,
- APGL (association des parents et futurs parents gays et lesbiens), défense des familles homoparentales contre la discrimination.
- CAP MARIAGE, promotion du mariage civil et accompagnement des jeunes mariés
- EQUITHÉ'A, association d'équithérapie pour les personnes en situation de handicap.

L'essentiel • n° 142 •
le magazine d'information
de l'Udaf 44 - juillet 2015
Trimestriel diffusé à 1700 exemplaires
Tél. 02 51 80 30 00 - www.udaf44.fr

Directrice de la publication :
Marie-Josée Balducchi
Co-directrice :
Nathalie Payelle
Rédaction :
Morgane Tigé
Supervisé par :
la commission Communication
Impression par :
PREVIEW à Nantes